

PERSPECTIVE FONCTIONNELLE DE LA PHRASE ET DIACHRONIE : LE PASSAGE DE L'ANCIEN FRANÇAIS AU MOYEN FRANÇAIS

Bernard COMBETTES

Université de Lorraine & UMR-ATILF, Nancy

Abstract (En): The purpose of this article is to show how the concepts and the methods of FSP can be applied to the diachronic study. By leaning on a corpus of Old French and Middle French texts, we observe at first the specificity of the communicative dynamism and the passage of Old French system, which gives the priority to the identification of the theme, to Middle French, which takes into account the degrees of rhematic phrases. The diverse thematic progressions and, in particular, the emergence, during Middle French are then studied, progressions with derived themes, connected to the expression of the background. Changes which affect constituent order, in particular the change of status of V2 order, are then put in connection with textual evolutions.

Résumé (Fr): Le but de cet article est de montrer comment les concepts et les méthodes de la FSP peuvent être appliqués à l'étude diachronique. En s'appuyant sur un corpus de textes d'ancien français et de moyen français, on observe d'abord la spécificité du dynamisme communicatif et le passage de l'ancien français, qui donne la priorité à l'identification du thème, au moyen français, qui prend en compte les divers degrés des éléments rhématiques. Sont ensuite étudiées les diverses progressions thématiques et, en particulier, l'émergence, en moyen français, des progressions à thèmes dérivés, liées à l'expression du second plan. Les changements qui affectent l'ordre des constituants – le changement de statut du schéma V2 – sont alors mis en relation avec les évolutions d'ordre textuel.

Keywords (En): Old French ; Middle French ; Functional sentence perspective ; thematic progressions ; communicative dynamism ; word order

Mots clés (Fr): Ancien français ; Moyen français ; perspective fonctionnelle de la phrase ; progressions thématiques ; dynamisme communicatif ; ordre des mots

Avant d'illustrer l'intérêt de la Perspective fonctionnelle de la phrase (PFP) dans l'étude diachronique, nous rappellerons rapidement que la réception de cette théorie en France – et par conséquent son application à des cas concrets – a essentiellement concerné quelques aspects particuliers d'un ensemble de concepts qui pourraient cependant être considérés comme indissociables. L'examen des travaux effectués sur le français fait clairement apparaître que c'est essentiellement la question de la linéarisation des éléments de la phrase qui a retenu l'attention. L'articulation de l'énoncé en divers degrés de dynamisme communicatif – très souvent réduits d'ailleurs à la dichotomie thème / rhème – et sa relation avec l'ordre des constituants est ainsi exploitée dans le cadre de théories syntaxiques très diverses. Cette utilisation conduit souvent à assimiler ces catégories à d'autres notions, telles que celle de focus ou de ground, par exemple, lorsqu'il s'agit d'identifier un référent comme connu, donné, ou comme nouveau. Il est évident qu'un tel isolement des concepts ne donne qu'une image très réductrice de la richesse de la théorie que l'Ecole de Prague désigne par « perspective fonctionnelle de la phrase », expression dans laquelle le terme

« fonctionnel » signale bien que chacune des composantes – syntaxe, sémantique, niveau informationnelle – sont en étroite dépendance et ne devraient pas être conçues comme des parties autonomes. Cette remarque générale s'applique évidemment à l'approche diachronique ; dans ce domaine également, l'exploitation de la PFP se réduit trop souvent à l'étude de l'ordre des constituants dans sa relation avec les fonctions syntaxiques, le dynamisme communicatif n'étant corrélé qu'à la question de la linéarisation. Nous essayerons d'élargir ce point de vue en prenant en particulier en compte la question de la prédication et, surtout, le domaine constitué par la structuration et le marquage de la cohérence du texte.

Nous tenterons donc de montrer ici la pertinence des notions de la PFP dans l'étude diachronique en prenant comme exemple l'étape importante de l'histoire de la langue qu'est le passage de l'ancien au moyen français dans le courant du XIV^e siècle. Cette étude nous permettra aussi de soulever quelques questions, d'ordre théorique et d'ordre méthodologique, sur deux problèmes particuliers : d'une part, celui de l'articulation thème / rhème, les degrés de dynamisme communicatif, d'autre part, celui des progressions thématiques dans le texte.

1. Schémas syntaxiques et hiérarchie thème / rhème

Du point de vue syntaxique, on considère d'ordinaire que le fait marquant qui caractérise le changement syntaxique au début de la période du moyen français est la disparition du caractère obligatoire du schéma à verbe second en tant que schéma de base, non marqué, qui caractérise la prose narrative de l'ancien français.

Les analyses proposées constatent les modifications survenues dans les différentes zones de l'énoncé (zone initiale, zone préverbale, zone postverbale), en mettant l'accent sur la fonction syntaxique et la nature des constituants qui peuvent occuper telle ou telle position. Ainsi va-t-on remarquer que l'objet se fixe en position postverbale d'abord dans les subordinées ou que l'antéposition des circonstants cadratifs n'entraîne plus la postposition du sujet, etc. Une telle approche, si elle rend correctement compte des faits de surface, laisse penser qu'il ne s'agit, dans ces évolutions, que de réarrangements sur l'axe syntagmatique, conséquences d'un mouvement de fond de structuration, de hiérarchisation, des divers constituants de l'énoncé. On peut en fait se demander s'il ne faut pas plutôt faire l'hypothèse d'une évolution dans la conception même du dynamisme communicatif et de son codage par des faits de syntaxe. Il semble possible de considérer que, de la même façon que la modification de la compétence des locuteurs, en ce qui concerne le domaine grammatical et le domaine sémantique, va de pair avec le changement, le « sentiment linguistique », lorsqu'il porte sur la structuration du niveau informationnel, est également sujet à variation.

1. 1. L'ancien français

La spécificité de la PFP en ancien français, du moins dans les textes en prose, semble résider dans la priorité donnée à la reconnaissance, à l'identification, du thème sur une hiérarchisation plus fine de la partie rhématique. Cette tendance au marquage d'une dichotomie relativement simple se traduit, du point de vue

syntaxique, par l'emploi du schéma V2 comme schéma non marqué, la séquence XV Y correspondant ainsi à Th (X) + Rh (SV). Une telle disposition des constituants ne peut évidemment coïncider parfaitement avec ce qui serait la progression « logique », naturelle, du dynamisme communicatif, en particulier lorsque plusieurs constituants sont dotés d'une valeur thématique. Si, dans des exemples comme :

- 1 - A ceste parole leva la noise el palés (*La Mort Artu*, XIII^e s.)
[A cette parole, la dispute s'éleva dans le palais]
2 - A cest conseil survint Hector (id.)
[A ce conseil survint Hector]

l'ordre : Circonstant + V + Sujet permet de respecter la progression thème + transition + rhème propre, les syntagmes sujets renvoyant à des référents nouveaux (*la noise*) ou réactivés (*Hector*) et les verbes jouant le rôle d'élément introducteur, il n'en va pas de même dans bon nombre de cas, en particulier lorsque le sujet est une anaphore pronominale qui ne peut avoir qu'une valeur thématique :

- 3 - Et por ce se tret il arrieres et lesse atant la bataille (*Le Roman de Tristan*, XIII^e s.)
[Et pour cette raison il se retire et abandonne alors le combat]
4 - A cele chose s'accordent ambedui (id.)
[Tous deux s'accordent à cette chose]

Cette situation se présente également avec des sujets nominaux :

- 5 - En tel maniere dura li estris jusqu'à vespres (id.)
[Le combat dura de cette façon jusqu'au soir]
6 - Dont esgarda li empereres un bourgeois qui (...) (*Helcanus*, XIII^e s.)
[Alors l'empereur regarda un habitant du bourg qui...]
7 - En tel duel et en tel ire demore ilec Perceval tout le jor (*La Queste del Graal*, XIII^e s.)
[Perceval reste là dans une telle douleur et une telle colère toute la journée]

Les syntagmes sujets renvoient ici à des référents saillants, qu'il s'agisse des personnages (*l'empereur*, *Perceval*) ou à la situation (*le combat*) ; ces éléments thématiques se trouvent ainsi insérés à l'intérieur de la partie rhématique, la forme verbale n'ayant pas, comme dans les exemples précédents, valeur de transition, mais participant pleinement à l'apport d'information. La systématisation de V2 ne permet pas non plus de signaler avec précision la présence d'un rhème contrastif, l'emploi des tours en *c'est ... que / qui* étant loin d'être généralisé à cette époque. Ainsi, dans le passage :

- 8 - Et pour la grant prouesse qu'il avoit quant il estoit eschauffé, ot il nom Sagremors li Desreez. Si li mist nom la reine devant Estreberes, (...) Et pour la maladie qui si souvent lui advenoit, li mit nom Keu li senechal Sagremor le Mort Jeun. (id.)
[Et pour le grand courage qu'il avait quand il était irrité, il eut pour nom Sagremort le Desréé. Et ce fut la reine qui lui donna ce nom devant Estreberes (...) Et pour la maladie qui le prenait si souvent, ce fut Keu le sénéchal qui lui donna le nom de Mort Jeun]

le contexte autorise-t-il à interpréter les sujets *la reine* et *Keu le sénéchal* comme des rhèmes de seconde instance, avec valeur contrastive, alors que l'ordre

des constituants demeure celui des phrases non marquées que nous avons citées plus haut.

Ces exemples montrent bien comment la PFP est essentiellement sentie, dans ce type d'énoncé, comme le moyen d'assurer la cohérence interphrastique, dans des enchaînements qui s'effectuent dans le cadre du contexte proche. Comme nous le verrons plus loin, ce sentiment d'une cohérence étroite, qui, pourrait-on dire, progresse « pas à pas », sera remplacée, durant la période du moyen français, par une conception plus large, mettant en jeu des portions de texte plus vastes. Cette évolution de la cohérence nous semble constituer un des principaux facteurs qui ont pu entraîner la modification de l'articulation du niveau informationnel et du niveau syntaxique ; il ne s'agit pas seulement d'un changement de surface, qui ferait que certains constituants se trouvent dans des zones qu'ils ne pouvaient jusque là occuper, mais d'une évolution plus profonde, qui affecte la nature même et la fonction du marquage des divers degrés de dynamisme communicatif. Il semble par ailleurs difficile d'isoler cette problématique de la PFP de la question de la prédication, ou, plus exactement, de l'identification du sujet de la prédication. La définition du schéma de base comme un schéma V2 n'est pas assez précise sur un point au moins : elle ne souligne pas suffisamment le fait que, dans les cas de postposition du sujet, l'ordre est XVSY, le groupe sujet n'étant pas séparé de la forme verbale. L'éloignement du verbe, dans des séquences XVYS, ne se produit d'ordinaire que lorsqu'interviennent des raisons rythmiques comme la différence de longueur des divers constituants. Tout se passe donc comme si la nécessité d'identifier le sujet dans la proximité immédiate du prédicat l'emportait sur les tendances du dynamisme communicatif. Les séquences dans lesquelles le syntagme sujet se trouve séparé du verbe par d'autres constituants, comme par exemple SXYV, ne se développent vraiment qu'en moyen français. La PFP de l'ancien français nous semble ainsi doublement restreinte, d'une part en raison de la réduction de l'échelle du dynamisme communicatif à la dichotomie Th / Rh, d'autre part en raison de sa subordination, si l'on peut dire, au marquage du sujet de la prédication. C'est cette cellule prédictive de type Th + V (S) qui va évoluer en moyen français, la compétence des locuteurs se modifiant tant en ce qui concerne la prédication qu'en ce qui concerne la conception du rôle du niveau informationnel.

1. 2 Le moyen français

Le moyen français est donc essentiellement caractérisé par la disparition du schéma à verbe second en tant que schéma obligatoire. On assiste ainsi à un « recul » de la forme verbale vers la fin de l'énoncé, mais, comme nous l'avons suggéré, c'est toute la conception de l'articulation des divers niveaux qui se trouve transformée, cette évolution étant elle-même à mettre en relation avec des changements qui concernent la cohérence discursive. D'une façon générale, l'organisation de l'énoncé permet de mieux hiérarchiser les divers degrés du dynamisme communicatif, en particulier dans la partie rhématique, dont les composantes demeureraient relativement indifférenciées en ancien français. La conception de la PFP n'est plus orientée vers le marquage des enchaînements à courte distance, mais vers la traduction des degrés de rhématicité internes à

l'énoncé. On doit ici remarquer l'importance que prend la catégorie de rhème secondaire, ou de « reste » du rhème, qui, dans l'énoncé d'ancien français, ne faisait pas l'objet d'un traitement spécifique. Les modifications qui, avec le recul du verbe, affectent le début de l'énoncé libèrent des positions dans la zone préverbale, positions qui vont être réservées à ces unités rhématiques qui se distinguent du rhème propre. Ces rhèmes secondaires sont, dans la plupart des cas, représentés par deux catégories de constituants : des circonstanciels de manière, des prédications secondes de divers types. Une des linéarisations le mieux représentée correspond ainsi à la séquence : (Circ.) S (Rhème secondaire) Rhème propre, la forme verbale étant placée dans la dernière partie de l'énoncé. C'est cette séquence que l'on peut observer dans les exemples suivants :

9 - Alors Jehan de Saintré, comme humble, doux et gracieux, incontinent devant le roi à genoux se jeta (A. de La Sale, *Jehan de Saintré*, 1456)

[*Alors Jean de Saintré, humble, doux et gracieux, immédiatement se jeta à genoux devant le roi*]

10 - Alors damps Abbés, comme joyeux, gracieux et amiables, prestement a genoulz Madame remercia (id.)

[*Alors messire Abbé, tout joyeux et affable, remercia prestement Madame à genoux*]

Si la phrase est ouverte par un adverbial (*alors, lors*) qui établit le lien avec le contexte antérieur, le sujet thématique, renvoyant en l'occurrence à un référent saillant, n'en est pas moins situé dans la zone préverbale, séparé du rhème propre par des compléments de manière (*incontinent, prestement*) et par des prédications secondes, appositions adjectivales (*comme humble ... , comme joyeux ...*), éléments qui, en ancien français, auraient été placés dans la zone postverbale. Le rhème propre (*devant le roi à genoux se jeta, Madame remercia*) occupe ainsi la zone finale de l'énoncé. Les prédications secondes peuvent également prendre la forme de constructions absolues :

10 - Alors Louis, l'escu au col, la lance au poing, saillit sur son destrier (id.)

[*Alors Louis, l'écu suspendu au cou, la lance au poing, sauta sur son destrier*]

Cette zone intermédiaire, qui sépare le sujet thème du prédicat principal, n'est pas réservée aux rhèmes secondaires ; elle peut aussi contenir des éléments à valeur thématique, comme dans l'exemple suivant, où le complément de cause (*à cause du ferir bas*) renvoie à la situation décrite dans le contexte antérieur :

11 - Lors messire Enguerran, a cause du ferir bas, ploya, [...] (id.)

[*Alors messire Enguerrand, comme il avait pointé bas, s'affaissa ...*]

Dans quelques cas plus rares, l'objet thématique ouvre la phrase, mais cette antéposition n'entraîne pas obligatoirement, comme elle l'aurait fait en ancien français, le déplacement du sujet après le verbe, ce qui permet, ici encore, une progression « naturelle » du dynamisme communicatif, le rhème propre, représenté par la forme verbale étant rejeté en fin d'énoncé, comme dans :

12 - Alors tous deux, qui à genoux estoient, le roi commanda à lever (id.)
[*Alors le roi ordonna à tous deux de se lever, eux qui étaient à genoux*]

En l'absence de rhèmes secondaires, la zone préverbale est réservée aux éléments cadratifs et au sujet thématique, le rhème propre étant représenté par le syntagme verbal, ce qui conduit à la séquence qui se maintiendra comme tour non marqué dans la suite de l'histoire du français. Les exemples suivants illustrent cette possibilité :

13 - Et au departir de la chambrette secrete, damps Abbés donna a Madame une piece de velloux (id.)

[*Et au sortir de la chambrette secrète, messire Abbé offrit à Madame une pièce de velours*]

14 - Après le partement des seigneurs de Pollaine, Saintré fust bien a loisir festoié du roy (id.)

[*Après le départ des seigneurs de Pologne, Saintré fut tout à loisir fêté par le roi ...*]

Le développement de ces tours à ordre direct ne fait cependant pas disparaître le schéma ancien à verbe second, mais le limite, en quelque sorte, à certains types de progressions. Dans la mesure où la conception de la PFP privilégie le marquage des degrés de dynamisme communicatif, il n'est pas étonnant de constater que l'ordre XVS va être réservé à la présentation d'un référent, à son introduction dans le flux discursif. Dans un énoncé comme :

15 - A ces parolles s'avança Madame ... (id.)
[*Sur ces mots Madame s'avança ...*]

on constate par exemple que la forme verbale a valeur de transition, ce qui explique sans doute le choix de ce tour à sujet postposé, qui respecte la progression vers le rhème propre.

Dans la plupart de ces exemples, l'identification du sujet survient dès le début de l'énoncé, le recul du verbe créant un effet d'attente de la prédication, ce qui distingue nettement cet état de langue de celui qui l'a précédé.

Il ne faudrait cependant pas conclure trop rapidement à la « modernité » de ce nouveau système, illustré par des exemples comme (13) ou (14), qui pourraient laisser penser que les règles d'organisation de l'énoncé du français moderne sont déjà en place, sur ce point du moins. Une question se pose en effet, celle des « paliers de traitement » où s'effectuent les opérations de codage du dynamisme communicatif et celle de prédication que nous venons d'évoquer. Doit-on maintenir comme cadre de ces activités – et donc comme cadre d'analyse – la cellule propositionnelle caractéristique de l'ancien français, construite autour du verbe conjugué, ou faut-il envisager une évolution qui ferait prendre en compte d'autres unités pertinentes ?

Ici encore, le traitement des prédications secondes apparaît comme particulièrement intéressant à observer. Le fonctionnement de ces propositions réduites montre bien que le changement ne peut se résumer à une amplification, un enrichissement du schéma de départ, qui verrait certaines de ses zones accepter une plus grande diversité d'éléments. Il n'y a pas construction d'un énoncé

complexe, structuré par des relations de dépendance, caractérisé par la hiérarchisation syntaxique des divers constituants, mais davantage juxtaposition, dans une disposition proche de celle de la parataxe, de cellules correspondant aux unités prédicatives, qu'il s'agisse de prédication principale ou de prédication seconde. Considérons par exemple le passage suivant :

16 - Lors damps Abbés estent sa jambe, et par dedens la lie à celle de Saintré, puis le trousse tellement que à terre l'abattit, et en le tenant sous lui, sa poitrine sur la sienne tout envers, alors s'escria damps Abbés et à Madame dit... (id.)

[*Alors messire Abbé tend la jambe et la lie par derrière à celle de Saintré, puis le renverse si brusquement qu'il le jeta à terre, et en le tenant sous lui, sa poitrine contre la sienne, alors messire Abbé s'écria et dit à Madame...*]

Le statut du syntagme au gérondif (*en le tenant ...*) et de la construction absolue (*sa poitrine ...*) n'est pas défini au niveau syntaxique mais au niveau discursif. La répétition du sujet (*damps Abbés*) signale clairement que ces deux prédications secondes occupent une situation que l'on pourrait qualifier d'intermédiaire, dans la mesure où, sémantiquement et référentiellement, elles relèvent à la fois du contexte de gauche et du contexte de droite. Elles assurent en effet la continuité référentielle et constituent des éléments de second plan pour l'ensemble de la séquence narrative. Leur rôle pourrait être comparé à celui qu'auraient des propositions non dépendantes juxtaposées (*il le tenait sous lui, il avait sa poitrine contre la sienne*).

Dans le passage suivant, c'est l'emploi d'une subordonnée relative (*qui... ne respondoit rien*) qui, par son statut prédicatif, permet l'enchaînement des propositions, ici encore comme s'il s'agissait de propositions non dépendantes, le constituant *Saintré* demeurant ainsi « en l'air », sans fonction syntaxique particulière :

17 - Et quand Madame ot ses paroles ainsi finées, Saintré, qui comme enfant et tout esprins de tant belles doctrines ne respondoit rien, lors elle lui dit [...] (id.)

[*et quand Madame eut ainsi terminé ses paroles, Saintré, qui, comme un enfant et tout enflammé de si belles doctrines, ne répondait rien, alors elle lui dit ...*]

Il est facile de constater les différences qui distinguent cette disposition des propositions et les séquences narratives caractéristiques de l'ancien français, dans lesquelles se succèdent des structures prédicatives simples ; cette simplicité syntaxique s'accompagne de l'identification immédiate du référent sujet, qu'il soit explicitement mentionné ou qu'il soit sous-entendu. C'est par exemple le cas dans l'extrait suivant :

18 - Einsi se partirent de l'ost Guillaume de Champlite et Villehardouin. Et emmenèrent bien cent chevaliers avec eux. Et entrèrent en la terre de la Morée. Michalis oï qu'ils estoient à si peu de gens en la terre. Si amassa gens. Et ce fut une merveille de gens. Et chevaucha après eux [...]. (G. de Villehardouin, *La Conquête de Constantinople*, 1207)

[*Ainsi Guillaume ...partirent du camp. Et ils emmenèrent bien cent chevaliers avec eux. Et ils entrèrent dans la terre de Morée. Michalis apprit qu'ils étaient si peu nombreux dans ce*

pays. Alors il rassembla des gens. Et ce fut un nombre extraordinaire de gens. Et il chevaucha ...]

Voir dans les enchaînements illustrés par (16) et (17) des ruptures de construction, assimilables à des anacoluthes, serait sans doute une interprétation trop moderne, qui prendrait pour point de référence les relations syntaxiques à l'intérieur de l'unité phrase. Les changements qui affectent l'ordre des constituants ainsi que le niveau informationnel vont de pair avec une évolution de la structuration du texte, en particulier de son découpage en unités fonctionnelles. Un essai d'interprétation doit prendre en compte ces diverses dimensions ; la nature du dynamisme communicatif se modifie, mais ce changement survient dans un cadre qui est lui-même en évolution. Le passage, dans le courant du XVIII^e siècle, de la période à la phrase moderne est généralement considéré comme un phénomène majeur. Toutes proportions gardées, l'évolution de la proposition de l'ancien français au moyen français apparaît également comme un fait d'une grande importance, qui ne peut être négligé lorsqu'il s'agit d'évaluer les changements concernant la PFP. Cette modification des paliers de traitement ne manque pas de poser certains problèmes méthodologiques. Pour ne citer que l'un d'entre eux, on peut se demander si la notion de rhème secondaire est pertinente pour désigner les prédications secondes du type de celles que nous venons de commenter. Utiliser une telle notion en l'opposant par exemple au rhème propre laisse penser que l'échelle de dynamisme communicatif sur laquelle se déterminent ces divers degrés est établie dans une unité homogène – proposition ou phrase – qui serait sentie comme le cadre d'application de la PFP. Les exemples que nous avons commentés plus haut montrent que la situation est plus complexe et qu'il serait nécessaire d'adapter les catégories utilisées dans l'analyse en prenant en compte, pour une époque déterminée, la spécificité de la cohérence textuelle et de son codage.

2. Les progressions thématiques

Notre deuxième série d'observations portera sur la dimension textuelle, avec l'examen des progressions thématiques. Il nous semble en effet que les évolutions qui concernent la compétence discursive ont non seulement des conséquences sur la structuration des séquences narratives, en particulier sur le marquage de la distinction premier plan / second plan, mais également sur l'organisation interne des énoncés, une relation pouvant être établie entre la PFP et l'organisation thématique du niveau discursif. Le schéma à verbe second et à « identification immédiate » du sujet est particulièrement bien adapté à deux types de progressions thématiques, la progression à thème constant et la progression linéaire. Dans les deux cas, les enchaînements interphrastiques s'opèrent « pas à pas », assurant une cohérence que l'on pourrait qualifier d'étroite, dans la mesure où la continuité référentielle s'exerce dans le contexte de la proposition la plus proche. Il n'est pas étonnant que ces deux progressions soient les mieux représentées dans la prose narrative de l'ancien français.

2.1. Progression à thème constant et progression à thème linéaire

Dans cette organisation de la séquence textuelle, c'est d'ordinaire un référent saillant, renvoyant à un personnage, qui joue le rôle de thème et remplit la fonction de sujet syntaxique. Il assure ainsi la continuité référentielle et c'est par son intermédiaire que seront introduits dans le texte les référents nouveaux. Il faut souligner ici l'importance des verbes de perception et des verbes de mouvement, dans la mesure où les informations de second plan, les descriptions par exemple, sont presque toujours présentées indirectement, si l'on peut dire, à travers la vision ou les déplacements du personnage. Par ailleurs, l'expression du sujet n'étant pas obligatoire, la zone initiale de la proposition est occupée par un adverbial, comme *si, lors, alors*, qui souligne la liaison étroite avec le contexte. Si l'on observe le passage suivant :

19 - Et neporec tant a allé que il vint a une croiz de pierre qui ert au departement de deus voies en une gaste lande. Et il regarde la croiz quant il fu pres et voit par dejuste un perron de marbre ou il avoit lettres escrites (...) et il resgarde vers la croiz et voit une chapelle mout ancienne (...) et troeve a l'entree unes prones de fer (...) et voit la dedenz un autel qui (...)

(*La Queste del Saint Graal*, XIII^e s.)

[*et cependant il a tant chevauché qu'il arrive à une croix de pierre qui était à la séparation de deux chemins sur une lande déserte. Et il regarde la croix quand il en est près et voit à côté un bloc de marbre où il y avait des lettres écrites (...) et il regarde vers la croix et voit une chapelle très ancienne (...) et il trouve à l'entrée des barreaux de fer (...) et il voit à l'intérieur un autel qui ...*]

on constate que les diverses composantes de la description (la croix, le perron, la chapelle, les barreaux, l'autel) sont sous la dépendance des verbes *venir, voir, trouver* et sont elles-mêmes qualifiées par des propositions relatives ou par des syntagmes adjectivaux épithètes. Le second plan apparaît ainsi comme subordonné à la narration et il faudra attendre la période du moyen français pour que commencent à apparaître des passages descriptifs autonomes dotés d'une structuration spécifique.

Une deuxième progression thématique, la progression à thème linéaire, qui favorise elle aussi des enchaînements « pas à pas », de phrase à phrase, se trouve également bien présente dans les textes narratifs de l'ancien français. Le schéma syntaxique à verbe second – le verbe étant alors un verbe d'existence de type *être* ou *il y a* – permet en effet, grâce à la postposition du sujet et à l'ouverture de l'énoncé par un circonstanciel, de reprendre un élément rhématique sous forme de thème dans le contexte de droite ; chaque composante de la description devient ainsi le point de départ vers un nouveau référent. C'est par exemple le cas dans :

20 - après devant chu moustier de Sainte Sophie, avoit une grosse colombe qui bien avoit trois marbre et puis de coivre par dessus le marbre,(...). Lassus, sur le bout de chelle colombe, si avoit une pierre qui bien avoit quinze piés de lonc et autant de lé. Sur chelle pierre si avoit un empereur jeté de coivre, qui tendoit sa main vers paienisme; et avoit letres sur lui escrites qui disoient que (...) (Robert de Clari, *La conquête de Constantinople*, c. 1210)

[*devant ce monastère de Sainte Sophie, il y avait une grosse colonne qui (...) En haut, au sommet de cette colonne, il y avait une pierre qui (...) Sur cette pierre il y avait un empereur en cuivre qui ...*]

Le principe général, dans ce type de progression, est du même ordre que dans la progression à thème constant. Les enchaînements s'effectuent à courte distance par l'emploi de syntagmes nominaux anaphoriques et les schémas syntaxiques correspondent à l'organisation : Thème + V (X), qu'il s'agisse de l'ordre direct SVX dans la progression à thème constant ou de l'ordre Circ. + V (S), dans le cas de la progression à thème linéaire. Quelles que soient la nature et la fonction syntaxique du thème, la priorité est donnée, comme nous l'avons vu plus haut à propos de la structure de la proposition, au marquage de la dichotomie thème / rhème, la hiérarchisation des divers degrés de rhématicité étant en quelque sorte neutralisée. C'est dans un tel cadre que l'on doit évaluer les linéarisations que sont l'ordre direct ou la postposition du syntagme sujet ; la conception d'une cohérence étroite, mise en œuvre sur des unités contextuellement proches, et qui, par contrecoup, met le second plan sous la dépendance du premier plan, va de pair avec l'organisation interne de l'énoncé.

Comme nous allons le voir à présent, une autre conception de la textualité et de la cohérence se fait jour en moyen français, évolution qui va de pair avec les modifications de la PFP que nous avons évoquées plus haut.

2.2. Progression à thèmes dérivés, ruptures thématiques

Un changement important se produit avec le développement de la progression à thèmes dérivés ou progression à hyperthème. L'utilisation de ce type d'organisation textuelle sous-entend une conception de la cohérence d'une autre nature que celle de la cohérence « pas à pas », à courte distance, qui caractérisait les narrations de l'ancien français. C'est à présent l'ensemble de la séquence discursive qui devient le cadre pertinent pour le jugement de cohérence et non le couple formé par deux propositions successives. Cette progression n'est pas absente des textes d'ancien français, mais elle est réservée à des énumérations, à l'établissement de listes, les sous-thèmes renvoyant aux composantes de l'ensemble désigné par l'hyperthème initial, comme dans l'exemple suivant :

21 - De ces neuf sont li set roi et li dui chevalier. Li premiers rois qui (...) ot non Narpus. Li autres ot non Nasciens. Li quar ot non Ysaies. Li quinz apres ot non Jonaans [...]

(*La Queste del Saint Graal*, XIII^e s.)

[*Sur ces neuf il y a sept rois et deux chevaliers. Le premier roi qui (...) avait pour nom Narpus. Le deuxième avait pour nom Nascien. Le quatrième avait pour nom Ysaie. Le cinquième avait pour nom Jonaan.*]

Si on peut voir là un début de structuration d'un passage de second plan, il faut toutefois attendre la période du moyen français pour constater la formation de séquences autonomes, dans lesquelles la PFP est dotée d'un fonctionnement spécifique. Cette évolution se produit lorsque les thèmes dérivés ne désignent pas des référents qui sont dans une relation anaphorique de représentation partielle avec l'hyperthème mais sont constitués de l'ensemble du prédicat. L'extrait suivant peut illustrer cette organisation :

22 - Francois, tous avisés de leur fait, besongnèrent à leurs piéces ; embusches se descouvrirent ; eschielles furent dressiez ; gens d'armes gagnèrent les murs.

(Jean Molinet, *Chroniques*, 1490)

[*Les Français, avertis de leur (= des ennemis) entreprise, se mirent à l'ouvrage; des embuscades se préparèrent; des échelles furent dressées; des hommes d'armes gagnèrent les murs*]

Le groupe verbal *besognèrent à leurs pièces*, rhème propre de la première phrase, se trouve développé dans la suite de la séquence par des propositions qui contiennent la description du détail des diverses activités réalisées par les assiégeants. La liaison avec l'hyperthème ne s'opère plus par le jeu des anaphores fidèles qui caractérise la progression à thème constant et la progression à thème linéaire, mais par la mise en œuvre d'une relation qui peut être rapprochée de celle de l'anaphore associative. Il ne s'agit plus d'établir la continuité par la répétition de référents particuliers, mais de rattacher à un contexte plus large plusieurs événements qui partagent des caractéristiques communes. Du point de vue de la PFP, la proposition n'est plus analysable comme la combinaison d'une partie thématique et d'un apport rhématique ; c'est l'ensemble de l'énoncé qui, se rattachant en tant que tel à l'hyperthème, constitue l'apport d'information. La cohérence ne repose plus sur l'identification de référents particuliers auxquels renvoient des expressions anaphoriques, mais sur une interprétation globale de l'unité textuelle, conçue comme un palier de traitement spécifique.

En ce qui concerne la syntaxe de position, c'est alors l'ordre SVX, non marqué, qui semble le mieux adapté à exprimer ce type de cohérence « large ». Les diverses zones de l'énoncé n'étant plus destinées au marquage de la dichotomie thème / rhème, la zone initiale n'est pas obligatoirement sentie comme la place privilégiée d'un élément thématique. Le schéma à ordre direct peut ainsi correspondre à une unité d'information entièrement rhématique, ce nouveau statut de la PFP étant rendu possible par l'intégration de la proposition dans une séquence textuelle dotée de sa structuration propre.

Une étape supplémentaire semble franchie lorsque cet ordre non marqué SVX correspond à un cas de rupture thématique, les événements rapportés ne se rattachant pas au contexte et constituant en quelque sorte une digression, l'introduction d'une nouvelle séquence par rapport au récit en cours. Dans les exemples suivants, les syntagmes sujets indéfinis *beaucoup de temps* et *ung coulon blanc* renvoient à des référents nouveaux, qui n'ont pas été préalablement mentionnés dans le texte ; ces syntagmes ne constituent pas par ailleurs le support de la prédication, les énoncés ayant la valeur d'énoncés d'existence, que l'on pourrait paraphraser par : *il y eut un X qui + V* :

23 - [Le seigneur du Fay se joindit avec le comte de Campebasse (...) Et porta la resolution que ilz parvenroyent legièrement à leur desir]. Beaucop de tempz se expira pour obtenir lissense pour avoir passage ... (id.)

[*le seigneur du Fay s'unit au comte de Campobasso (...) Et la résolution mentionna qu'ils parviendraient sans peine ce qu'ils désiraient. Beaucoup de temps s'écoula pour que l'on puisse obtenir la permission d'avoir le passage ...*]

24 - [Le duc, par l'espace de trois heures, parla au roy d'Angleterre qui se tenoit aux champz]. Ung coulon blanc se tint sur la tente du roy l'espace de jour et demy ... (id.)

[*le duc, pendant trois heures, parla au roi d'Angleterre qui était en campagne. Un pigeon blanc se tint sur la tente du roi pendant un jour et demi ...*]

On notera, dans ce dernier exemple, la présence d'un circonstant localisateur qui aurait pu être situé dans la zone initiale de la proposition et entraîner la postposition du sujet : *Sur la tente du roy se tint ung coulon blanc*. Cette linéarisation, que l'on attendrait par exemple en ancien français, permettrait une hiérarchisation conforme au dynamisme communicatif, mais serait à interpréter dans le cadre d'une structuration donnant la priorité à l'articulation thème / rhème, ce qui n'est pas le cas dans les exemples qui nous intéressent ici. Il en va de même dans le passage suivant, où le circonstant, qui renvoie explicitement au contexte antérieur par le syntagme anaphorique *ceste tribulacion*, est néanmoins situé dans la zone postverbale :

25 - Ung grant abus fut semé au peuple, en l'an de ceste tribulacion, car [...] (id.)

[*une grande illusion fut semée parmi le peuple, l'année de cette adversité, car ...*]

L'ordre SVX, préféré au schéma Th + X (*En l'an de ceste tribulacion fut un grant abus semé au peuple*) signale ainsi que c'est l'ensemble de la proposition qui constitue l'information nouvelle.

A la différence de ce qui se passe dans l'organisation illustrée en (22), les propositions, en (23), (24), (25), ne sont pas rattachées à un énoncé plus général dont elles constitueraient une sous-partie ; dans une telle configuration textuelle, le système de l'ancien français conduirait à l'utilisation d'un adverbial ou d'une particule de liaison, ce qui permettrait de respecter un schéma de type Th + X. L'emploi de SVX, en moyen français, pour traduire ce type de rupture nous semble bien montrer le changement de conception du rôle et de la nature du dynamisme communicatif. L'ordre direct apparaît ainsi comme l'ordre non marqué, une proposition construite sur le schéma SV(X) pouvant s'insérer dans le flux discursif indépendamment des valeurs relatives de ses divers constituants sur l'échelle du dynamisme communicatif. La structuration de l'énoncé ne se présente plus comme prioritairement commandée par la distinction d'une partie thématique et d'une partie rhématique, dichotomie qui, nous l'avons vu, doit être mise en parallèle avec une conception particulière de la cohérence, mais avant tout comme une prédication qui intervient en tant que telle dans l'organisation informationnelle de la séquence textuelle dans laquelle s'insère la proposition concernée. On peut penser que c'est sans doute le développement des progressions à hyperthème qui se trouve au point de départ de cette nouvelle conception de la PFP, dans la mesure où une telle structuration du texte exige, du point de vue psycholinguistique, des opérations de mémorisation et d'anticipation qui s'effectuent sur des dimensions bien plus larges que les couples de propositions qui constituent l'unité de traitement caractéristique des enchaînements interphrastiques.

Les observations du type de celles que nous venons de faire sur un moment particulier de l'histoire du français peuvent enrichir la réflexion sur la nature même du changement linguistique et sur des notions importantes comme celle de grammaticalisation, par exemple. Si l'on s'accorde à considérer que le changement ne peut survenir sans qu'il y ait des variantes en concurrence, il reste toutefois à déterminer quel est le lieu exact de cette variation. Les modifications que nous avons observées incitent à penser que l'opération de réanalyse ne s'exerce pas seulement au niveau syntaxique et au niveau sémantique, mais concerne également l'organisation informationnelle de l'énoncé et, de façon plus large, le codage de la cohérence discursive. Prendre en compte, dans l'interprétation de l'évolution, ces divers aspects qui sont étroitement liés et se trouvent en constante interaction, n'est rien d'autre qu'appliquer les principes fondamentaux de l'approche globalisante que constitue la perspective fonctionnelle de la phrase.

TEXTES CITES

La Mort le Roi Artur, éd. J. Frappier, Genève, Droz, 1964.

La Queste del Saint Graal, éd. A. Pauphilet, Paris, Champion, 1949.

Le Roman de Helcanus, éd. H. Niedzielski, Genève, Droz, 1966.

Le Roman de Tristan, éd. R. L. Curtis, Leyde, Brill, 1976.

CLARI Robert de (1924), *La Conquête de Constantinople*, éd. P. Lauer, Paris, Champion.

MOLINET Jean (1935), *Chroniques*, éd. G. Doutrepoint et O. Jodogne, Bruxelles, Académie royale de Belgique.

SALE Antoine de La (1965), *Jehan de Saintré*, éd. J. Misrahi et C. A. Knudson, Genève, Droz.

VILLEHARDOUIN Geoffroy de (1939), *La Conquête de Constantinople*, éd. E. Faral, Paris, PUF.